La sécurité du travail en hauteur sur mât d'éclairage

OBJECTIFS

- Analyser les risques de chute de hauteur selon le lieu d'intervention
- intégrer la réglementation en vigueur.
- identifier, utiliser et contrôler ses EPI (harnais, systèmes et liaisons antichute) en fonction de la situation de travail, pour accéder, se déplacer et travailler sur mat d'éclairage.
- Adopter une posture de vigilance vis-à-vis de soi et de ses partenaires.
- Comprendre les fondamentaux du travail en hauteur (situations de travail et facteur de chute, tirant d'air, Energie potentielle/force de choc)
- Identifier les dispositifs antichute verticaux à demeure (câble EN353-1 ou EN353-2) et savoir les utiliser
- Mettre en place des ancrages provisoires et utiliser les EPI de maintien au poste de travail
- Appliquer une procédure d'ascension/descente

PUBLIC

- Toute personne amenée à travailler sur mât d'éclairage et nécessitant le port d'EPI contre les chutes de hauteur.

PRÉREQUIS

- Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur et en bonne condition physique, ne pas avoir d'appréhension du vide.
- Avoir à sa disposition des EPI adaptés au travail et à l'environnement (prêt possible).
- Maitriser la langue française pour une bonne compréhension.

GROUPE

- 6 personnes

DELAI D'ACCES

- Date(s) à convenir, proposition sous 48 heures après demande.

MOYENS

- Supports numériques
- Textes réglementaires et normatifs
- EPI contre les chutes de hauteur

ÉVALUATION

- Théorie : par questionnaire (note > 60%).
- Pratique : validation des aptitudes lors d'exercices pratiques de mise en situation.

DURÉE

- 1 journée (7h00)

TARIF

- 1095 € HT

(hors frais de déplacement)

DOC. REMIS

- Clé USB avec support
- Visa d'Aptitude
- Attestation de fin de formation

Le programme ci-dessous est personnalisable en fonction des lieux/cas d'intervention et du métier des apprenants pour être conforme au FD S71-521.
Ce document préconise un Maintien et Actualisation des Compétences tous les 3 ans.

THÉORIE

Sensibilisation :
Qu'est-ce qu'une chute ? Les risques du travail en hauteur et leurs facteurs aggravants (statistiques des chutes de hauteur).

Réglementation :
Les principes généraux de prévention, le Décret 2008-244 (articles spécifiques), les différentes Recommandations, les droits, devoirs et responsabilités employeur / employés concernant le travail en hauteur.

Analyse des risques spécifiques du travail en hauteur :
Présentation détaillée des éléments fondamentaux (force de choc et facteurs de chute ; tirant d'air et effet pendulaire) et des situations de travail (situation de retenue et situation d'arrêt des chutes).

La protection collective contre les chutes de hauteur :
Définition de la protection collective, présentation des différents équipements (PIRL, échafaudages, nacelles, dispositifs de recueil...), différenciation avec la protection individuelle.

La protection individuelle contre les chutes de hauteur :
Définition de la protection individuelle, présentation du harnais, des différentes liaisons et systèmes antichute et de leurs limites d'utilisation en fonction des situations de travail.

Les dispositifs d'ancrage :
Présentation des différents types d'ancrage (EN 795) fixes et temporaires et de leurs conditions d'utilisation.

La sécurité du travail en hauteur sur mât d'éclairage (suite)

PRATIQUE

L'objectif est de maîtriser l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur afin d'accéder, se déplacer et travailler en sécurité :

Harnais :
- Contrôle et ajustement du harnais à sa morphologie.
- Essais en suspension sur l'élément d'accrochage dorsal et/ou sternal *(pour comprendre l'intérêt du bon réglage du harnais et déterminer quel est le plus adapté selon la situation de travail).*

Liaisons antichute :
- Choix, contrôle et utilisation de la liaison antichute adaptée en fonction du contexte.
- Identification des risques induits par son utilisation selon l'environnement.
- Quelle liaison antichute utilisée lors d'une intervention avec une PEMP.

Ancrages provisoires et/ou fixes :
- Choix, contrôle visuel et utilisation du dispositif d'ancrage identifié et/ou mise en place d'un ancrage provisoire selon le lieu de travail et les précautions à prendre.

Exercices pratiques de mise en situation réelle de travail :
- L'accès sur le mât d'éclairage :
  - Délimitation et balisage de l'aire de travail
  - Utilisation d'un antichute mobile incluant un support d'assurage rigide (rail) ou flexible (câble, corde).
  - Montée avec une longe double.
  - Mise en place d'un support d'assurage flexible temporaire (corde)
  - Gestion des efforts lors de l'ascension
  - Sécurisation d'une échelle installée contre le mât.
- Maintien au travail :
  - Choix du système approprié
  - Gestes et postures selon le travail à effectuer et le type de mât (réglage des projecteurs, remplacement des lampes)
- Technique de manutention de petites charges :
  - Réalisation de mouflage

POSITIONNEMENT

- Un test de positionnement permettant l'identification du niveau des apprenants est disponible sur notre site Internet.

GAMESYSTEM

vous accompagne

depuis 1988